

**Point 14 :** Proposition d'adoption d'une position d'agglomération sur les demandes d'ouverture exceptionnelle des surfaces commerciales le dimanche pour les fêtes de fin d'année

**Groupe communiste – Yann VINCE (Rezé)**

Monsieur le président, chers collègues,

Une nouvelle fois, notre métropole se propose d'adopter une position d'agglomération quant à l'ouverture dominicale des commerces. C'est une position d'autant plus importante dans le contexte actuel qu'une nouvelle fois, les forces les plus rétrogrades de notre pays tentent de relancer le débat sur le sujet. Déjà en 2009, les élu-e-s communistes avaient dénoncé la loi « **réaffirmant, je cite, le principe du repos dominical et visant à adapter les dérogations à ce principe dans les communes et zones touristiques et thermales ainsi que dans certaines grandes agglomérations pour les salariés volontaires** ».

De fait la législation, sans cesse sous pression du patronat, instaure de nouvelles dérogations, et ce depuis le gouvernement Balladur en 1993, sur la base d'un volontariat obligé par une précarité toujours grandissante. Rappelons, le repos dominical est une conquête du monde du travail, le fruit d'une âpre lutte, gagnée en 1906, ce n'est pas qu'une loi votée par un gouvernement radical visant l'apaisement religieux, dans le contexte de l'époque, comme certains voudraient bien nous le faire accroire.

Pour nous, il est hors de question de tomber dans l'engrenage des exceptions ! Ces exceptions ne conduisent qu'à toujours plus de dérogations pour toujours plus de commerces sur des zones toujours plus grandes. Car il y aura toujours à la lisière d'une zone un autre commerce qui demandera le droit d'ouvrir le dimanche. **De plus aucune raison sociale ou économique ne justifie l'élargissement des dérogations déjà très nombreuses.**

Au contraire, le dimanche est un repère collectif dans une société qui a besoin de retrouver des valeurs de solidarité. En préservant ce jour de repos commun, nous préservons les liens

sociaux au sein de notre société qu'ils soient familiaux, personnels ou associatifs. Il est indispensable de permettre à nos concitoyens de se cultiver et d'avoir des loisirs communs le dimanche.

Le jeu des dérogations conduit aujourd'hui à des situations absurdes en région parisienne. Ce chantage à l'emploi est mis en exergue dans les médias avec des salariés qui défilent sous les banderoles de la grande distribution, cachant la réalité des contrats précaires qu'ils subissent, et d'ailleurs parfois instrumentalisés par des éléments de la droite extrême. Fermer le dimanche, ne remet pas en cause la santé financière de ces grands groupes qui préfèrent enfreindre la loi et payer des amendes plutôt qu'améliorer les conditions salariales. De plus, une étude de l'OCDE le démontre, ce n'est pas en ouvrant le dimanche qu'on augmente la consommation, on ne fait que l'étaler, en dégradant les conditions d'emploi des personnels concernés et les conditions de vie de nos concitoyens, et vraisemblablement dans une agglomération comme la nôtre au détriment des commerces de centre ville.

**Pour les élus communistes, il faut ouvrir ! Mais ouvrir les musées, les stades, les théâtres, les salles de spectacle, les parcs, nos communes sont là pour ça.** Cela nous montre aujourd'hui que le principe de ne pas accorder de dérogation pour l'ensemble des communes de l'agglomération est la bonne solution. Cela nécessiterait enfin de revenir sur des réglementations contraires à ce principe.

Je vous remercie de votre attention.